



Pour demander regroupement familial

Par **brihmat halima**, le **04/08/2017** à **16:53**

bonjour enfaite j'ai un carte séjour de 1 ans vie privé f amillial et je vais Marie avec un algérien habite en Algérie et pour l'instant je suis hébergé ched mes parents et je bénéficie prime d'activité RSA et auss je suis en formation titre professional Asque je peux fair regroupement familial ave mon cas et merci également

Par **youris**, le **04/08/2017** à **20:47**

bonjour,
pour faire venir votre époux en franc dans le cadre du regroupement familial, vous devez justifier de ressources stables et suffisantes pour assurer l'accueil de votre époux ainsi que d'un logement suffisant.

voir ce lien:

<http://https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166>

salutations